



## Frais scolaires durant l'année 2026-2027

### Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> primaire

Contact pour la gestion des services et factures :

02/648.62.80 **OU** Mme Majida présente à l'école tous les vendredis de 7h30 à 9h30

#### **Frais obligatoires :**

Natation	<b>Abonnement annuel à la piscine d'Ixelles – 30€</b>
Visites et sorties culturelles	<b><u>60€/an</u></b>
Classes vertes à Chevetogne	<b><u>200€</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Ce montant est une estimation</u> et sera réclamé via la facture de l'école. Pour ceux qui le souhaitent, des facilités de paiement seront proposées.</li></ul>

#### **Services pour le confort de votre enfant (si vous le souhaitez) :**

<b><u>Hors mission d'enseignement :</u></b> Frais de solidarité	<b><u>2 x 20 €</u></b> Deux fois par an (au 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestre), nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.
--	--

Etudes dirigée (primaire)	<b><u>Carte à acheter par trimestre en fonction du nombre d'étude(s) par semaine</u></b>  <b>Prix : entre 2,30 et 2,60€ par étude</b>
Activités parascolaires (contes, cuisine, baby-gym,...)	<b><u>ASBL Le Parascolaire Trinitaire et Lasallien (LPTL)</u></b> <b>Entre 7,50€ et 8,50€/atelier</b> (entre 10 et 15 ateliers par session) 1 <sup>ère</sup> session d'octobre à février 2 <sup>ème</sup> session de mars à juin

#### **Rappel important concernant le décret gratuité**

De l'Accueil à la P5, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

#### **Décompte périodique**

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.